



MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Ville de Chambly – Place de l'Hôtel de Ville – 60230 Chambly

Tél : 01.39.37.44.00 / Fax : 01.39.37.44.01

Représentée par Mr Michel FRANÇAIX, en sa qualité de Député Maire.

Objet du marché : Entretien annuel des terrains de football sur le territoire de Chambly (Mesnil Saint Martin FC, Moulin neuf COC...)

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics : Monsieur le Député Maire

Désignation du comptable assignataire : Monsieur le Trésorier de Chambly

Le présent marché, dit à procédure adaptée, est passé en vertu des articles 26-II, 28, 40,77 et 81 du code des marchés publics.

B - Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire : _____

Adresse professionnelle et téléphone : _____

SIRET : _____

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom et l'adresse) : _____

agissant en tant que mandataire ✧ du groupement solidaire ou ✧ du groupement conjoint pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature.

Après avoir pris connaissance des conditions de mise en concurrence et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles):

Le montant du marché à bon de commande, pour un an, est fixé comme suit :

Montant minimum : 6.000,00 € HT / Maximum : 29.00000 € HT

Les prestations seront rémunérées par application des prix mentionnés dans les bordereaux de prix qui devra être joint en annexe.

A titre indicatif, l'évaluation de l'ensemble des prestations, telle qu'elle résulte du détail quantitatif et estimatif est de :

	<u>En unité Euros</u>
➤ montant hors T.V.A.	_____ euros
➤ T.V.A. au taux de ____ %, soit	_____ euros
➤ montant T.V.A. incluse	_____ euros
<hr/>	
	_____ Euros (en lettres)

2. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

- ▶▶ du compte ouvert à l'organisme bancaire _____
- ▶▶ à _____
- ▶▶ au nom de _____
- ▶▶ sous le numéro _____
- ▶▶ code banque _____ code guichet _____ clé _____
(joindre un RIP ou RIB)

3. Bénéfice de l'avance

Sans objet. Le montant prévisionnel du marché est inférieur au déclenchement du montant de versement de l'avance.

4. Durée et Délai d'exécution

La durée du marché part à compter du 1^{er} septembre 2011 jusqu'au 31 août 2012.

Il sera renouvelable deux fois de façon express sans que la durée globale n'excède trois ans.

Les commandes seront passées dans un délai de 15 jours calendaires avant la date de la réalisation de la prestation, sauf pour les traitements fongicides et sélectifs le délai est ramené à 2 jours.

La durée d'exécution pour l'ensemble des prestations (hors traitements) est de 1 semaine. Pour les traitements fongicide et sélectif, la durée est ramenée à 1 jour.

Les commandes pourront être adressées, dès le 1^{er} septembre 2011 et jusqu'à la date limite d'exécution du marché, par la Ville de Chambly.

5. Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au 1^o me lie pour la durée de validité des offres, à savoir 90 jours à compter de la date limite de remise des offres indiquée dans les conditions de mise en concurrence.

A _____, le _____
Le candidat
(Représentant habilité pour signer le marché)

C. Réponse de l'administration

La présente offre est acceptée :

A _____, le _____

Le Député-Maire,

Michel FRANÇAIX.